



**2026**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT ET AU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE AU PARLEMENT DU CANADA  
AU NOM DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA**

# Résilience aux changements climatiques des actifs et services fédéraux



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

**RAPPORT DE  
L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

## Rapport d'audit de performance

Le présent rapport fait état des résultats d'un audit de performance réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) en vertu de la Loi sur le vérificateur général.

Un audit de performance est une évaluation indépendante, objective et systématique de la façon dont le gouvernement gère ses activités et ses ressources et assume ses responsabilités. Les sujets des audits sont choisis en fonction de leur importance. Dans le cadre d'un audit de performance, le BVG peut faire des observations sur le mode de mise en œuvre d'une politique, mais pas sur le bien-fondé de celle-ci.

Les audits de performance sont planifiés, réalisés et présentés conformément aux normes professionnelles d'audit et aux politiques du BVG. Ils sont effectués par des auditrices compétentes et des auditeurs compétents qui :

- établissent les objectifs de l'audit et les critères d'évaluation de la performance;
- recueillent les éléments probants nécessaires pour évaluer la performance en fonction des critères;
- communiquent les constatations positives et négatives;
- tirent une conclusion en regard des objectifs de l'audit;
- formulent des recommandations en vue d'apporter des améliorations s'il y a des écarts importants entre les critères et la performance évaluée.

Les audits de performance favorisent une fonction publique soucieuse de l'éthique et efficace, et un gouvernement responsable qui rend des comptes au Parlement et à la population canadienne.

La publication est également diffusée sur notre site Web à l'adresse [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca).

This publication is also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vérificatrice générale du Canada, 2026.

Les icônes des Objectifs de développement durable des Nations Unies sont utilisées avec leur permission.

Le contenu de cette publication n'a pas été approuvé par les Nations Unies et ne reflète pas le point de vue des Nations Unies ou de ses représentantes et représentants.

N° de catalogue FA1-26/2026-1-3F-PDF

ISBN 978-0-660-98603-6

ISSN 2561-1828

Photo de la page couverture : shaunl/Gettyimages.ca

# Survol



## Message général

Dans l'ensemble, la surveillance de la Stratégie pour un gouvernement vert exercée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin d'améliorer la résilience aux changements climatiques des actifs et services fédéraux présentait des lacunes considérables, et les trois ministères examinés avaient tardé à agir pour faire avancer cette priorité. La résilience climatique désigne la capacité à se préparer aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes, à s'y adapter et à s'en remettre. Le manque de progrès à cet égard compromet la protection des actifs fédéraux, tels que les ponts, les routes, les bâtiments, les ports et autres actifs et services sous contrôle fédéral, ce qui met en péril la capacité du pays à préserver les services essentiels face à l'accélération des changements climatiques.

Les premières versions de la Stratégie comportaient des engagements et des objectifs selon lesquels tous les ministères et organismes devaient prendre des mesures pour évaluer et réduire les risques liés aux changements climatiques d'ici 2022. En 2024, les organisations gouvernementales n'ayant pas réussi à respecter ces engagements et objectifs initiaux, ceux-ci avaient été remplacés par des engagements à long terme visant à renforcer la résilience climatique d'ici 2035 et au-delà. Ces engagements n'étaient pas assortis d'objectifs intermédiaires pour guider la mise en œuvre et les mesures correctives.

Les évaluations de risques climatiques de la Défense nationale, de Services publics et Approvisionnement Canada et de Pêches et Océans Canada, dont les actifs gérés représentaient 67 % de la valeur des actifs physiques du gouvernement fédéral, se sont traduites par peu de mesures concrètes. De plus, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait fourni des orientations et des outils pour aider les ministères et organismes, mais son cadre de mesure et de surveillance était insuffisant. Par ailleurs, le Secrétariat n'avait pas rendu compte publiquement des engagements et des objectifs en matière de résilience climatique de la Stratégie au cours des huit premières années. Ces lacunes avaient fragilisé le principe de responsabilisation et entravé la prise de décisions stratégiques éclairées.

En renforçant la résilience de ses propres actifs et services, le gouvernement fédéral peut contribuer à protéger les collectivités, à réduire les coûts à long terme, à maintenir les services essentiels et à atténuer les répercussions sur les populations à risque partout au Canada. Il est impératif de prendre des mesures immédiates et continues pour accroître la résilience des actifs et services fédéraux.

## Principales constatations et données clés



- Le gouvernement fédéral gère le plus important portefeuille d'actifs non financiers au Canada, lequel comprend plus de 30 000 bâtiments, 20 000 ouvrages techniques et 40 000 unités du parc de véhicules. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a estimé que la valeur de remplacement de ces actifs était de l'ordre de 100 milliards de dollars.
- Les phénomènes météorologiques extrêmes posent des risques croissants pour les actifs fédéraux, comme les ports pour petits bateaux, qui jouent un rôle essentiel dans la sécurité, la vitalité économique et le tissu social des collectivités dépendantes de la pêche.
- En 2024-2025, 3 % des actifs essentiels du gouvernement fédéral qui avaient été identifiés comme exposés à un risque important faisaient l'objet de plans de résilience climatique.

Les **Recommandations et réponses** se trouvent à la fin du présent rapport.

# Table des matières

Introduction	1
<b>Contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>Objet de l'audit</b> .....	<b>7</b>
Constatations et recommandations	8
<b>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dirigeait la Stratégie pour un gouvernement vert, mais sa surveillance de la résilience climatique comportait des lacunes importantes</b> .....	<b>8</b>
Les orientations et outils du Secrétariat présentaient plusieurs lacunes .....	10
Le cadre utilisé par le Secrétariat pour mesurer et suivre les progrès était insuffisant.....	12
Le Secrétariat n'avait pas rendu compte publiquement de la résilience climatique pendant les huit premières années de la Stratégie .....	15
<b>Le gouvernement fédéral avait fait peu de progrès dans la prise de mesures pour améliorer la résilience climatique</b> .....	<b>17</b>
Les engagements précédents en matière de résilience climatique n'avaient pas été respectés et des défis importants persistent, ce qui menace le respect des engagements à long terme .....	18
La Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada avaient évalué les risques, mais fait peu de progrès dans la prise de mesures concrètes à cet égard .....	21
Conclusion	26
Événement subséquent	26
À propos de l'audit	27
Recommandations et réponses	34
Annexe—Descriptions textuelles des pièces	38

# Introduction

## Contexte

---

### Stratégie pour un gouvernement vert

1. Le climat du Canada change rapidement, ce qui a des répercussions majeures, notamment sous forme d'événements — vagues de chaleur, inondations, sécheresses, feux de forêt, etc. — plus fréquents et plus dévastateurs. Les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et graves liés aux changements climatiques causent davantage de dommages aux résidences, aux immeubles et aux infrastructures, ce qui nuit considérablement aux moyens de subsistance et à l'économie en général. Certaines populations, dont les peuples autochtones, les personnes âgées, les enfants, les personnes à faible revenu et celles en situation de handicap, sont les plus à risque de souffrir des changements climatiques. Ces groupes sont plus susceptibles que les autres d'être touchés par des catastrophes liées au climat, comme des feux de forêt, des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment en raison de leur lien plus étroit avec l'environnement naturel, du fait qu'ils vivent dans des collectivités nordiques ou éloignées, ou de leurs conditions de vie ou état de santé difficiles.
2. L'adaptation est le processus qui consiste à faire des ajustements pour gérer les risques climatiques, alors que la résilience est la capacité de résister aux changements climatiques, d'y réagir et de se remettre de leurs répercussions. Il est essentiel de prendre des mesures pour améliorer la résilience afin de protéger les collectivités dans l'ensemble du Canada, et le gouvernement fédéral joue un rôle déterminant à cet égard en agissant dans le cadre de ses propres activités, par exemple en protégeant ses actifs ([voir la pièce 1](#)). L'amélioration de la résilience des actifs du gouvernement fédéral pour assurer la continuité des services essentiels et réduire le fardeau social et économique sur les populations à risque contribuerait à un Canada plus équitable et plus résilient. La résilience climatique est plus difficile à quantifier que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui peut être mesurée directement.

## Pièce 1 — Les services, activités et actifs fédéraux étaient exposés à divers risques climatiques



Dégradation  
du pergélisol



Hausse  
des températures



Fréquence accrue  
de phénomènes  
météorologiques  
extrêmes



Augmentation  
des feux de forêt  
et des insectes  
nuisibles



Élévation du niveau  
de la mer  
et érosion côtière



Perte de biodiversité  
et évolution  
de la répartition  
des animaux

### Services, activités et actifs du gouvernement fédéral

#### Défense nationale

- Équipement militaire (navires, avions, véhicules, etc.)
- Bâtiments et infrastructures (installations d'entreposage, routes, etc.)
- Services (sécurité nationale, contre-terrorisme, etc.)

#### Services publics et Approvisionnement Canada

- Bâtiments et infrastructures (locaux à bureaux, ponts, autoroutes, sites patrimoniaux, etc.)
- Services (approvisionnement, administration de pensions, gestion et entretien des biens immobiliers, etc.)

#### Pêches et Océans Canada

- Bâtiments et infrastructures (quais, phares, etc.)
- Services (recherche scientifique, recherche et sauvetage, etc.)

#### Autres ministères et organismes

- Parcs nationaux, laboratoires de recherche, etc.
- Services (gestion des urgences, police fédérale, salubrité des aliments, supervision des infrastructures de transport, etc.)



### Lire la description textuelle de la pièce 1

3. En 2017, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a lancé la Stratégie pour un gouvernement vert dans le but d'atteindre la carboneutralité dans ses activités d'ici 2050. Il a par ailleurs pris l'engagement initial clé de faire du Canada un chef de file mondial en activités gouvernementales résilientes. Le Secrétariat était chargé de diriger la Stratégie pour aider le gouvernement fédéral à réduire son incidence environnementale et à évoluer vers des activités à faibles émissions de carbone et résilientes au climat. La mise en œuvre réussie de cette stratégie repose sur les mesures des ministères et organismes à l'échelle du gouvernement.

4. Pour améliorer la résilience climatique, il faut réduire au minimum le risque de perturbation des actifs, des activités et des services essentiels du gouvernement ainsi que les coûts associés aux répercussions climatiques. Par exemple, le feu de forêt qui a ravagé le parc national Jasper en 2024 a détruit l'une des aires protégées les plus visitées au Canada ([voir la pièce 2](#)) et a donné lieu à des pertes assurables de 1,3 milliard de dollars, ce qui n'était qu'une portion des coûts totaux de la catastrophe.

## Pièce 2 — Des phénomènes climatiques extrêmes, comme le feu de forêt du parc national Jasper, ont causé d'importants dommages aux actifs fédéraux

Le parc national Jasper fait partie des Parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit d'un lieu vital pour la recherche scientifique, la conservation de la faune et les ressources et sites culturels autochtones.

Un feu de forêt qui a commencé en juillet 2024 a ravagé le parc national Jasper et le site urbain adjacent. Ce sinistre est l'une des catastrophes climatiques les plus destructives et coûteuses ayant frappé le Canada. L'incendie a touché 33 000 hectares de la vallée de l'Athabasca, détruit environ un tiers du site urbain de Jasper, dont plus de 350 propriétés, et entraîné des évacuations dans toute la région.

Les mesures d'urgence ont eu d'importantes conséquences humaines : elles ont exigé plus de 300 membres du personnel de Parcs Canada, divers aéronefs et équipements lourds ainsi que 173 membres des équipes d'incendie. Un pompier est décédé pendant l'événement. Lors de cette catastrophe, la Défense nationale a déployé plus de 240 personnes sur place sur une période de 23 jours. Il est essentiel d'agir rapidement pour accroître la résilience des actifs et services fédéraux et s'adapter aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes afin de protéger la santé, la sécurité et la subsistance des Canadiennes et Canadiens.



Feu de forêt de Jasper en juillet 2024

Photo : Parcs Canada

---

### Les principes de développement durable au Canada

5. La Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général établissent plusieurs principes pour guider la prise de décisions en matière de développement durable au Canada.

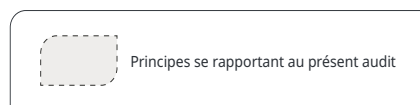
Notre Bureau les a regroupés en 14 principes que nous prenons en compte dans nos audits sur l'environnement et le développement durable et a créé des icônes pour les représenter. Le sujet du présent audit concerne les principes suivants :

- Principe 1 — Intégrer les facteurs environnementaux, économiques et sociaux dans la planification et la prise de décisions
- Principe 7 — Respecter l'équité intergénérationnelle et les besoins des générations futures
- Principe 8 — Utiliser les ressources efficacement

Ces principes et la liste des 14 principes de développement durable sont représentés ci-dessous.

### Les principes de développement durable au Canada

 <p><b>Principe 1</b> Intégrer les facteurs environnementaux, économiques et sociaux dans la planification et la prise de décisions</p>	 <p><b>Principe 2</b> Protéger la santé humaine</p>
 <p><b>Principe 3</b> Protéger les écosystèmes et respecter la nature</p>	 <p><b>Principe 4</b> Respecter les obligations internationales et nationales</p>
 <p><b>Principe 5</b> Promouvoir l'équité</p>	 <p><b>Principe 6</b> Intégrer les principes de pollueur-payeur, de prévention de la pollution et d'internalisation des coûts</p>
 <p><b>Principe 7</b> Respecter l'équité intergénérationnelle et les besoins des générations futures</p>	 <p><b>Principe 8</b> Utiliser les ressources efficacement</p>
 <p><b>Principe 9</b> Conserver le patrimoine culturel</p>	 <p><b>Principe 10</b> Intégrer le principe de la prudence</p>
 <p><b>Principe 11</b> Promouvoir l'ouverture et la transparence</p>	 <p><b>Principe 12</b> Affirmer les droits des peuples autochtones</p>
 <p><b>Principe 13</b> Collaborer avec les divers intervenants et soutenir la mobilisation du public</p>	 <p><b>Principe 14</b> Élaborer des stratégies pour atteindre les objectifs, utiliser des indicateurs pour rendre compte des progrès et promouvoir l'amélioration continue</p>



Source : Adapté de la Loi fédérale sur le développement durable et de la Loi sur le vérificateur général

---

Rôles et  
responsabilités

**6. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada —**

Le Secrétariat est responsable de diriger la mise en œuvre pangouvernementale de la Stratégie pour un gouvernement vert, y compris l'atteinte des objectifs de carboneutralité, la résilience climatique et l'écologisation des activités gouvernementales. Il appuie aussi la mise en œuvre de la Stratégie de différentes façons, notamment :

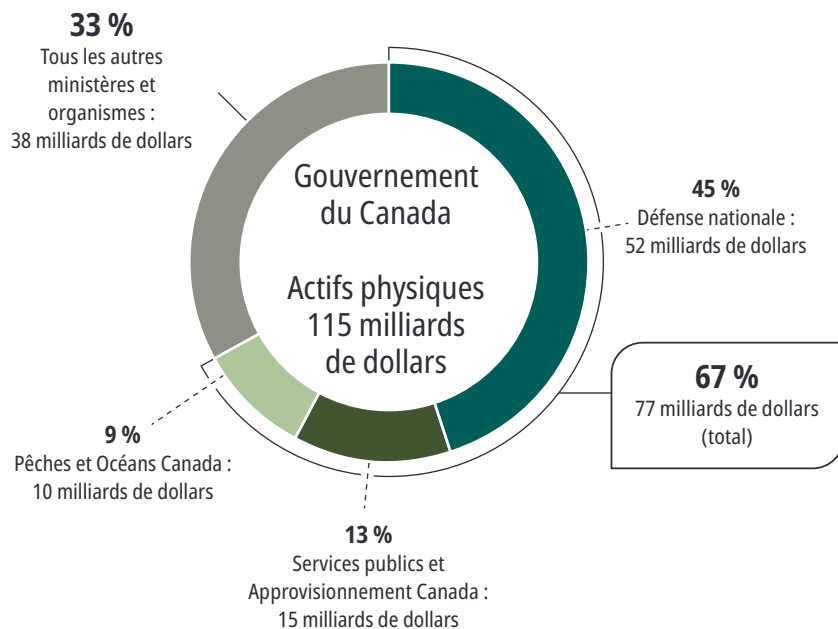
- en dirigeant et en coordonnant les initiatives fédérales en matière de résilience climatique et de gouvernement vert;
- en collaborant avec les ministères et organismes pour harmoniser les politiques et les programmes du Conseil du Trésor du Canada dans le cadre de la Stratégie;
- en intégrant les connaissances d'autres organisations de premier plan et en communiquant les pratiques exemplaires;
- en assurant le suivi et la publication centralisée des renseignements sur les résultats environnementaux du gouvernement en ce qui concerne l'écologisation des activités gouvernementales afin d'assurer la surveillance conformément aux engagements de la Stratégie;
- en générant des résultats pour atteindre les objectifs environnementaux d'un gouvernement vert.

**7. Trois ministères sélectionnés —** Tous les ministères et organismes fédéraux sont responsables de la mise en œuvre de la Stratégie pour un gouvernement vert dans leurs activités. Chaque ministère et organisme doit nommer une personne responsable de l'élaboration de sa stratégie ministérielle de développement durable (qui comprend les engagements de la Stratégie pour un gouvernement vert) ainsi qu'une haute fonctionnaire désignée ou haut fonctionnaire désigné responsable de veiller à ce que les projets, les biens immobiliers, l'approvisionnement et le matériel soient gérés de manière à atteindre les objectifs environnementaux. En 2024-2025, les actifs des trois ministères sélectionnés représentaient 67 % de la valeur des actifs physiques du gouvernement fédéral ([voir la pièce 3](#)).

- **La Défense nationale, qui regroupe les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale —** La Défense nationale gère ses propres biens immobiliers, y compris les bases militaires, et fournit des services et activités, comme la sécurité nationale, le contre-terrorisme et les opérations de sauvetage.

- **Services publics et Approvisionnement Canada** — Ce ministère est le gardien désigné des installations de bureaux à usage général du gouvernement du Canada et gère un portefeuille immobilier diversifié comprenant des sites patrimoniaux et des infrastructures, comme des ponts et des autoroutes. Le Ministère joue aussi d'autres rôles, notamment à l'égard de la gestion de l'approvisionnement fédéral et de l'administration des pensions.
- **Pêches et Océans Canada** — Ce ministère gère certains de ses propres biens immobiliers, dont des stations de recherche, des bureaux et des installations opérationnelles. Il gère par ailleurs les pêches du Canada et est chargé de protéger les eaux du pays.

Pièce 3 — En 2024-2025, les actifs des trois ministères sélectionnés représentaient 67 % de la valeur des actifs physiques<sup>1</sup> du gouvernement fédéral



<sup>1</sup> Les actifs physiques sont les biens immobilisés du gouvernement du Canada.

Remarque : En 2025, il a été annoncé que la Garde côtière canadienne, y compris ses actifs physiques (comme des navires et de l'équipement) et du personnel, serait transférée de Pêches et Océans Canada à la Défense nationale.

Source : D'après des données tirées des Comptes publics du Canada, 2025

 [Lire la description textuelle de la pièce 3](#)

---

## Audits antérieurs

8. Avant l'établissement de la Stratégie pour un gouvernement vert, nous avons mené un audit sur l'adaptation aux effets des changements climatiques en 2017. Nous y avons constaté que la plupart des ministères et organismes fédéraux n'avaient pas pris les mesures adéquates pour s'adapter aux effets des changements climatiques en évaluant et en gérant les risques liés aux changements climatiques qui pesaient sur leurs programmes, politiques, actifs et activités. Le rapport d'audit mettait aussi en relief la nécessité de renforcer le leadership fédéral.

9. En outre, notre rapport de 2025 sur la première stratégie nationale d'adaptation du Canada soulignait que le coût financier et humain des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes augmentait rapidement et causait dans certains cas des dommages irréversibles. Ce rapport soulignait également que le rendement du capital investi des mesures visant à accroître la résilience climatique était important. Par exemple, comme il est mentionné dans la Stratégie nationale d'adaptation, chaque dollar consacré à de telles mesures peut générer des économies de 13 \$ à 15 \$.

## Objet de l'audit

10. Cet audit visait à déterminer si le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait mené la Stratégie pour un gouvernement vert de manière à améliorer la résilience climatique des actifs, des services et des activités du gouvernement du fédéral et si les ministères sélectionnés avaient évalué les risques liés aux changements climatiques et mis en œuvre des mesures pour améliorer de manière proactive la résilience climatique de leurs actifs, services et activités.

11. La section intitulée **À propos de l'audit**, à la fin du présent rapport, donne des précisions sur l'objectif, l'étendue, la méthode et les critères de l'audit.

## Constatations et recommandations

### Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dirigeait la Stratégie pour un gouvernement vert, mais sa surveillance de la résilience climatique comportait des lacunes importantes

---

#### Importance de cette constatation

12. Le gouvernement fédéral possède et gère le plus important portefeuille d'actifs non financiers au Canada, qui comprend plus de 30 000 bâtiments, 20 000 ouvrages techniques (comme des ponts, des quais et des barrages) et un parc de 40 000 véhicules comptant des automobiles et des bateaux. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada estimait que la valeur de remplacement de ces actifs était de l'ordre de 100 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral peut donner l'exemple en atteignant les objectifs de résilience climatique énoncés dans sa Stratégie pour un gouvernement vert. Des mécanismes robustes de mesure, de suivi et de communication des progrès contribuent au respect des engagements de la Stratégie, favorisent la responsabilisation et la transparence et permettent la prise de décisions plus éclairées.

---

#### Contexte

13. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, en collaboration avec les ministères et organismes, cherche à renforcer la résilience des actifs, des services et des activités du gouvernement fédéral dont dépend la population du Canada. La Stratégie pour un gouvernement vert était une mesure clé à l'appui de la Stratégie nationale d'adaptation. Depuis son lancement en 2017, la Stratégie pour un gouvernement vert a été mise à jour trois fois, soit en 2020, en 2022 et en 2024. La mise à jour de 2024 comprenait l'engagement de réduire les risques climatiques importants auxquels sont exposés les services, les activités et les **actifs essentiels**<sup>1</sup> d'ici 2035 et d'en faire autant pour les actifs, les autres services et les activités de grande valeur d'ici 2040.

14. Les coûts et les efforts de rétablissement après des phénomènes météorologiques extrêmes augmentent de façon significative. Par exemple, les Forces armées canadiennes sont de

---

1 **Actif essentiel** — Service ou activité dont la perturbation porterait un préjudice élevé ou très élevé à la santé, à la sûreté, à la sécurité ou au bien-être économique de la population canadienne ou à l'efficacité du gouvernement du Canada.

Source : D'après les lignes directrices sur les rapports au titre de la Stratégie pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

plus en plus sollicitées pour intervenir lors de tels événements, leur intervention ayant presque doublé tous les cinq ans depuis 2010, sauf pendant la pandémie de COVID-19 ([voir la pièce 4](#)).

#### Pièce 4 — La demande d'intervention des Forces armées canadiennes lors de phénomènes météorologiques extrêmes a presque doublé tous les cinq ans depuis 2010

La demande faite aux Forces armées canadiennes, sous la responsabilité de la Défense nationale, d'intervenir en cas de phénomènes météorologiques extrêmes au Canada en aidant les provinces et territoires à assurer la sécurité de la population canadienne a considérablement augmenté depuis 2010.

La Défense nationale a indiqué que le nombre croissant d'opérations nationales ces dernières années a beaucoup pesé sur ses capacités et son aptitude à s'acquitter d'autres tâches au Canada et à l'étranger ainsi qu'à offrir de l'instruction. Cette augmentation a également eu des effets négatifs sur la vie personnelle de ses membres.

Les phénomènes climatiques devant s'aggraver dans les années à venir, le nombre de demandes d'aide militaire devrait continuer d'augmenter. Le budget de 2025 prévoyait 81,8 milliards de dollars sur cinq ans en vue de « réinvestir pour rebâtir et réarmer les Forces armées canadiennes », dont 9 milliards annoncés en juin 2025. Il s'agit d'une occasion pour la Défense nationale d'investir dans la prévention et les mesures visant à renforcer la résilience climatique, y compris la protection de ses actifs, comme les bâtiments et infrastructures, ainsi que l'acquisition et l'entretien d'équipements afin de mieux préparer le Canada aux situations d'urgence futures.



Militaires évaluant les dégâts causés par l'ouragan Fiona, à Channel-Port aux Basques, Terre-Neuve-et-Labrador, en septembre 2022

Photo : Caporal Braden Trudeau, Défense nationale

## Les orientations et outils du Secrétariat présentaient plusieurs lacunes

---

### Constatations

15. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait mis en place des mécanismes de gouvernance afin de gérer la mise en œuvre de la Stratégie pour un gouvernement vert et proposé d'autres ressources et orientations par l'intermédiaire d'un site Web commun et de réunions de groupes de travail. Nous avons toutefois relevé des lacunes dans les orientations et les outils mis au point par le Secrétariat. De plus, la Stratégie n'intégrait pas l'analyse comparative entre les sexes plus et il lui manquait les fonds nécessaires pour mettre en place efficacement des mesures gouvernementales réactives et inclusives.

16. Nous avons constaté que le Secrétariat avait fourni des orientations, des outils, des formations et des ateliers pour aider les ministères et organismes à respecter les engagements de la Stratégie. Par exemple, il avait mis en place des communautés de pratique et des comités de la haute direction pour fournir des mises à jour, discuter de la résilience climatique et communiquer les leçons apprises afin de garantir que les ministères et organismes disposent des renseignements nécessaires pour soutenir la gestion des risques et la prise de décisions. Cependant, nous avons également constaté que le Secrétariat n'avait pas mis à jour les orientations existantes, qui sont restées alignées avec la version de 2020 de la Stratégie plutôt qu'avec les engagements actualisés de la Stratégie de 2024. En l'absence de lignes directrices claires, les ministères et organismes avaient donc adopté des approches différentes et avancé seuls dans leur travail.

17. Nous avons également constaté que le Secrétariat ne disposait pas d'orientations et d'outils ciblés dans certains domaines (comment évaluer les risques climatiques pour les actifs essentiels, les solutions fondées sur la nature, les zones sensibles au climat, comme le nord du Canada et les régions côtières, etc.). Par ailleurs, les trois ministères sélectionnés nous ont indiqué que l'échange de renseignements pouvait être amélioré. Par exemple, une communication accrue des pratiques exemplaires les aiderait à mettre en œuvre la Stratégie.

18. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait commencé à élaborer une approche pour suivre l'optimisation des ressources associée à la mise en œuvre de mesures de renforcement de la résilience climatique. Le Secrétariat examinait différentes options pour aider le gouvernement fédéral à suivre les coûts des changements climatiques sur ses activités. Par exemple, nous avons constaté qu'il avait commandé des évaluations du coût des répercussions climatiques sur les activités fédérales, en soulignant que la quantification du coût des changements

climatiques était une étape nécessaire pour attribuer soutien et efforts et contribuer à réduire au minimum les effets financiers et sociaux négatifs. Toutefois, les constatations de ces études n'avaient pas servi à élaborer des lignes directrices précises, et aucune exigence de suivre ces coûts et économies n'avait été mise en place afin d'appuyer la prise de décisions éclairées.

19. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait réalisé une analyse comparative entre les sexes plus dans les versions antérieures de la Stratégie, mais qu'il n'avait pas effectué d'évaluation distincte en 2024. Même si le Secrétariat a reconnu que la lutte contre les changements climatiques aura des effets généralement positifs sur les populations à risque, l'évaluation a conclu que la Stratégie n'aurait de retombées que sur les fonctionnaires fédéraux. Nous avons également constaté que le Secrétariat n'avait pas recueilli ni pris en considération les renseignements démographiques issus de l'analyse comparative entre les sexes plus d'autres ministères et organismes lors de la planification et de la mise en œuvre de la Stratégie. Nous sommes d'avis que ces efforts n'étaient pas suffisants pour ancrer les principes d'équité et évaluer comment les perturbations des infrastructures et des services fédéraux qui sont liées au climat pourraient avoir une incidence sur diverses populations, comme celles des collectivités nordiques et éloignées.

20. Nous avons constaté que, depuis la création de la Stratégie en 2017, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et les autres ministères et organismes n'avaient pas reçu de financement dans le cadre de la Stratégie pour soutenir la réalisation des engagements en matière de résilience climatique. En revanche, la Stratégie prévoyait depuis 2019 un fonds dédié aux projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités fédérales. Les trois ministères sélectionnés nous ont indiqué que l'absence de financement réservé à l'amélioration de la résilience climatique entravait la mise en œuvre de mesures connexes, comme la modernisation des infrastructures, qui nécessite des investissements importants.

---

## Recommandation

21. Pour renforcer la surveillance des aspects de résilience de la Stratégie pour un gouvernement vert, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait :

- mettre à jour et communiquer les orientations existantes pour tenir compte de la Stratégie actualisée et élaborer de nouvelles orientations pour combler les lacunes, comme la méthode de suivi des coûts, les solutions fondées sur la nature et les zones sensibles au climat;

- améliorer la documentation et l'efficacité des mécanismes de gouvernance pour suivre et communiquer les préoccupations, les leçons apprises et les pratiques exemplaires des ministères;
- intégrer les données de l'analyse comparative entre les sexes plus dans les prochaines mises à jour de la Stratégie en collaborant avec les ministères et organismes;
- analyser attentivement les incitations et les obstacles afin d'accroître la capacité des ministères à faciliter la réalisation en temps voulu des objectifs et engagements à long terme.

**Réponse du Secrétariat** — Recommandation acceptée.

Les réponses détaillées se trouvent dans les **Recommandations et réponses** à la fin du présent rapport.

## **Le cadre utilisé par le Secrétariat pour mesurer et suivre les progrès était insuffisant**

---

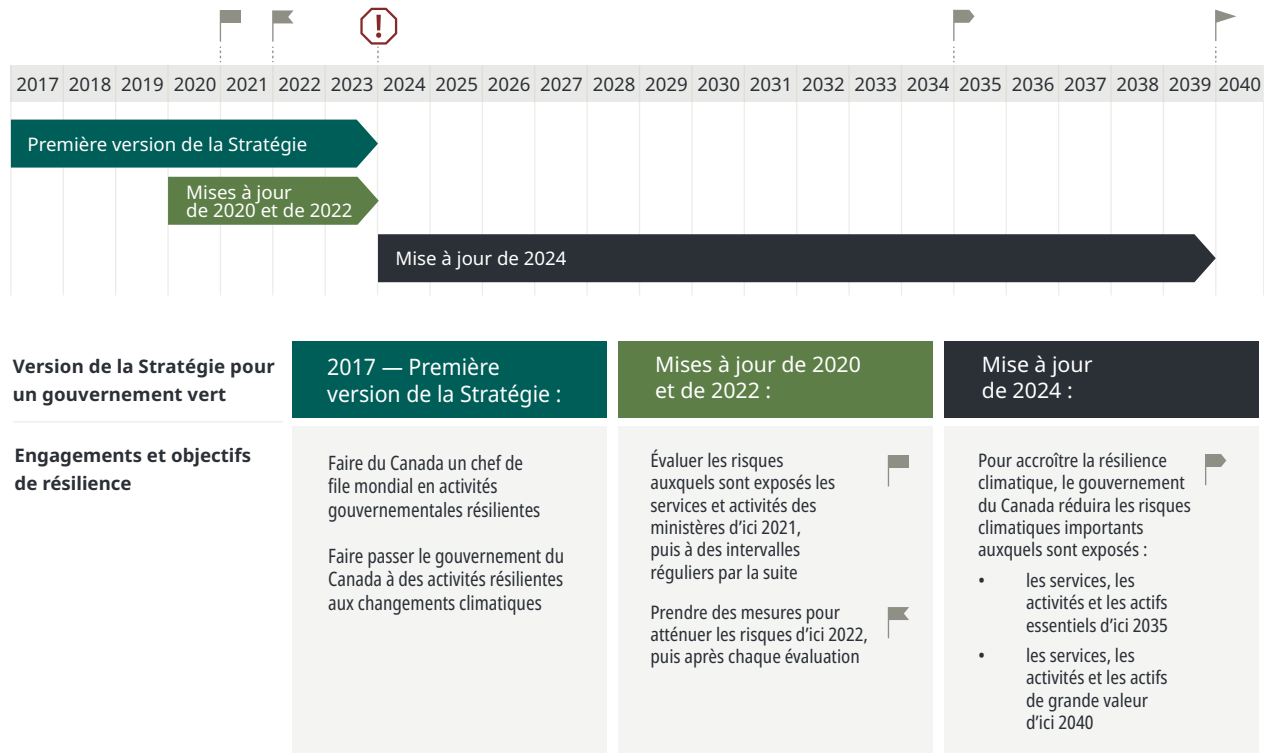
### Constatations

22. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'avait pas élaboré de cadre exhaustif de mesure et de surveillance pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de résilience climatique et des engagements de la Stratégie pour un gouvernement vert. Par exemple, nous avons constaté que le Secrétariat n'avait pas établi d'objectifs intermédiaires pour déterminer si le gouvernement était en voie d'atteindre ses objectifs et engagements à long terme. Nous avons également constaté que le Secrétariat n'avait pas recueilli les résultats de tous les engagements liés à la résilience climatique de l'ensemble des ministères et organismes assujettis à la Stratégie. De plus, nous avons constaté que le processus d'assurance de la qualité pour le suivi n'était pas rigoureux.

23. En 2017, l'objectif de la Stratégie consistant à faire du gouvernement fédéral un chef de file mondial en matière d'activités résilientes n'était pas assorti d'un échéancier. Au fil du temps, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait progressivement clarifié les objectifs et les engagements généraux en matière de résilience climatique de la Stratégie en ajoutant des précisions et en incluant des objectifs assortis de délais. Cependant, l'approche a évolué : au lieu d'encourager les ministères et organismes à prendre des mesures de résilience d'ici 2022, le Secrétariat a défini des objectifs et des engagements à long terme pour renforcer la résilience climatique d'ici 2035 et au-delà ([voir la pièce 5](#)). Nous sommes d'avis que cette nouvelle approche est préoccupante, puisqu'elle ne traduit pas le sentiment d'urgence sous-tendant l'engagement pris par le Canada dans le cadre de l'Accord de

Paris d'entreprendre des efforts ambitieux pour s'adapter aux changements climatiques et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques.

Pièce 5 — Les objectifs de résilience climatique et les engagements connexes ont changé au fil du temps, ce qui a atténué l'urgence de protéger les actifs et les services du gouvernement contre les changements climatiques



Source : Adapté de la Stratégie pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2017, 2020 2022 et 2024

Lire la description textuelle de la pièce 5

24. Nous avons constaté que le passage récent à des objectifs et engagements à long terme n'était pas accompagné d'objectifs intermédiaires pour orienter la mise en œuvre et les mesures correctives. Le gouvernement fédéral et la population canadienne ne sauraient donc pas si les progrès prévus sont en voie de réalisation et il n'y aurait pas de possibilités d'ajustement.

25. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait mis en place un mécanisme pour recueillir et compiler les données sur les résultats au moyen d'une lettre d'appel annuelle et d'un modèle de rapport. En 2024-2025, le Secrétariat a recueilli des données auprès de 27 des 100 ministères et organismes visés par la Stratégie (27 %), privilégiant ceux possédant des biens immobiliers. De plus, trois autres ont divulgué ces renseignements volontairement. Cependant, nous avons constaté que, depuis le

début de la Stratégie, le Secrétariat n'avait recueilli aucune donnée sur la résilience auprès des autres ministères et organismes ni effectué d'analyse pour justifier son approche.

26. Nous avons également constaté que le Secrétariat ne recueillait pas les résultats relatifs à tous les engagements en matière de résilience climatique de la Stratégie, comme l'ajout par les ministères et organismes de critères liés à la résilience climatique dans leurs achats de grande valeur d'ici 2027. Sans suivi des résultats relatifs à cet engagement, le Secrétariat ne peut pas évaluer les progrès réalisés ou l'absence de progrès. Ce point est important : le gouvernement fédéral étant le plus grand acheteur public au pays, il est bien placé pour utiliser son pouvoir d'achat afin d'améliorer la résilience climatique du Canada.

27. Nous avons constaté que le modèle de rapport sur les résultats en matière de résilience climatique n'était pas conçu pour suivre efficacement les progrès réalisés. Par exemple, les ministères devaient répondre par des réponses fermées comme « oui », « amorcée » ou « non » pour indiquer si une évaluation des risques climatiques avait été réalisée. Nous avons constaté que le modèle de rapport n'exigeait pas des ministères et organismes qu'ils décrivent les progrès graduels réalisés. De plus, nous avons constaté que certaines questions du modèle de rapport n'étaient pas claires, ce qui a donné lieu à des incohérences. Par exemple, nous avons constaté que la Défense nationale avait déclaré un résultat faussement positif parce qu'une question du modèle avait été mal interprétée.

28. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait mis en place un processus d'assurance de la qualité pour le suivi des résultats. Cependant, ce processus n'était pas robuste. Il consistait notamment à recueillir les signatures des cadres de niveau supérieur pour attester l'exactitude des données et à effectuer des vérifications ponctuelles des données afin de repérer les erreurs et omissions manifestes. Malgré ces efforts, nous avons relevé les inexactitudes et lacunes suivantes :

- un suivi inexact des résultats soumis par les ministères et organismes (par exemple, le Secrétariat n'avait pas suivi avec précision la réalisation de certaines évaluations des risques climatiques ministérielles);
- la documentation recueillie pour valider les données fournies n'était pas complète (par exemple, signatures de cadres de niveau supérieur manquantes);
- l'absence de vérifications interministérielles de la cohérence.

---

## Recommandation

29. Afin de mesurer et de surveiller de manière exhaustive, claire et précise les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait améliorer le cadre de mesure et de surveillance en veillant à :

- définir des cibles intermédiaires claires ou à établir une approche pour rectifier le tir afin de s'assurer que les mesures prises pour atteindre les objectifs sont sur la bonne voie et mesurer les progrès avant leur échéance;
- recueillir annuellement des données quantitatives et qualitatives sur les engagements en matière de résilience climatique auprès de tous les ministères et organismes possédant des biens immobiliers, et périodiquement auprès des autres ministères et organismes;
- améliorer son processus d'assurance de la qualité, notamment par des vérifications interministérielles afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données;
- améliorer les directives et la formation ciblée sur les exigences et les attentes en matière de rapports afin de réduire les incohérences.

**Réponse du Secrétariat** — Recommandation acceptée.

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

## **Le Secrétariat n'avait pas rendu compte publiquement de la résilience climatique pendant les huit premières années de la Stratégie**

---

### Constatations

30. Nous avons constaté que, malgré des engagements répétés, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'avait pas produit de rapport public sur les progrès réalisés à l'égard de l'objectif de résilience climatique et des engagements connexes pendant les huit premières années de la Stratégie pour un gouvernement vert. En revanche, nous avons constaté que le Secrétariat avait publié sur son site Web des résultats d'autres engagements non liés à la résilience, et ce, depuis l'entrée en vigueur de la Stratégie en 2017.

31. En l'absence de rapports publics du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, nous avons déterminé que ce dernier s'était appuyé, sans les consolider, sur les données tirées de rapports d'autres ministères et organismes. Ces rapports comprenaient

ceux de la stratégie ministérielle de développement durable et ceux exigés par la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité. Toutefois, nous avons constaté que certains ministères et organismes assujettis à la Stratégie avaient communiqué l'information sur certaines mesures et certains indicateurs, que d'autres n'avaient produit aucun rapport sur la résilience climatique, et que seule la moitié des ministères et organismes avait respecté les obligations de rapport prévues par la Loi. En raison du manque de rapports publics consolidés sur la Stratégie, il était difficile pour la population canadienne de comprendre clairement les progrès réalisés et, pour les décideurs, de déterminer où déployer des efforts plus ciblés.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Source : Nations Unies

32. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait travaillé avec Environnement et Changement climatique Canada afin d'intégrer les engagements en matière de résilience climatique de la Stratégie à la Stratégie fédérale de développement durable 2022-2026. Nous avons également constaté que le Secrétariat avait harmonisé les engagements en matière de résilience de la Stratégie pour un gouvernement vert avec l'Objectif de développement durable des Nations Unies 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et plusieurs de ses cibles. Il n'avait toutefois pas harmonisé la Stratégie avec d'autres objectifs de développement durable, comme l'objectif 11 (Villes et collectivités durables), pour démontrer que les mesures de résilience climatique ont des retombées allant au-delà du domaine climatique.

---

## Recommandation

33. En vue d'accroître la transparence et de fournir aux décideurs des renseignements pertinents sur la résilience climatique des actifs, des services et des activités du gouvernement fédéral, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait s'assurer de publier chaque année, en temps opportun, un rapport public sur tous les engagements de la Stratégie pour un gouvernement vert qui sont liés à la résilience climatique.

**Réponse du Secrétariat** — Recommandation acceptée.

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

# Le gouvernement fédéral avait fait peu de progrès dans la prise de mesures pour améliorer la résilience climatique

---

## Importance de cette constatation

34. Pour respecter les objectifs et engagements en matière de résilience climatique compris dans la Stratégie pour un gouvernement vert, les ministères et organismes fédéraux devaient prendre des mesures en temps opportun. Il faut du temps pour identifier et évaluer les risques, hiérarchiser et mettre en œuvre des mesures d'amélioration de la résilience climatique et atteindre des résultats. Bien que l'objectif de la Stratégie d'améliorer la résilience climatique du gouvernement fédéral d'ici 2035 et 2040 puisse sembler lointain, il faudra du temps et des efforts pour planifier, mettre en œuvre et surveiller la réussite des mesures.

---

## Contexte

35. Les coûts des événements liés au climat continuant d'augmenter, les retards dans la mise en place de mesures proactives ou le manque de telles mesures risqueraient d'augmenter les coûts pour la société canadienne. Par exemple, selon le rapport d'estimation des coûts futurs mandaté par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, les changements climatiques devraient coûter entre 3 et 8 milliards de dollars par année au gouvernement fédéral d'ici 2030, et entre 6,2 et 13,5 milliards de dollars par année d'ici 2050. Ces coûts estimés, qui comprenaient les dépenses liées aux programmes, l'aide internationale et les coûts d'infrastructure, ont été calculés à l'aide de données historiques ajustées en fonction de l'inflation et en tenant compte de plusieurs facteurs climatiques.

36. La mise en œuvre de la Stratégie et de mesures proactives pour améliorer la résilience au climat dépend des mesures prises par l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement. Une résilience climatique efficace nécessite un processus d'amélioration continue qui comprend ce qui suit :

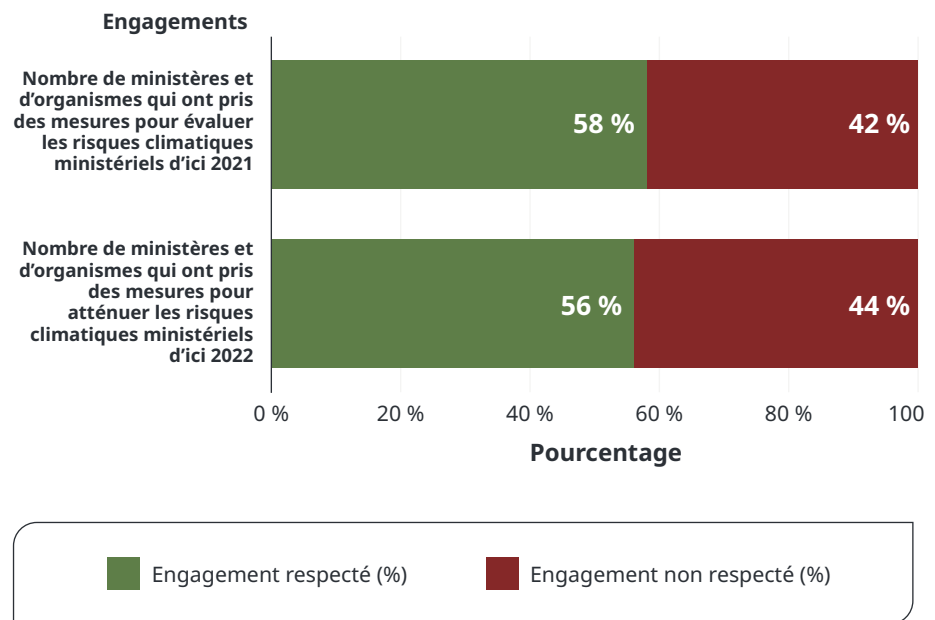
- entamer l'évaluation des risques climatiques;
- identifier et évaluer les risques et les possibilités climatiques;
- fixer des priorités et sélectionner des mesures pour améliorer la résilience climatique;
- mettre en œuvre les mesures pour améliorer la résilience climatique;
- surveiller les résultats et apporter des ajustements au besoin.

## Les engagements précédents en matière de résilience climatique n'avaient pas été respectés et des défis importants persistent, ce qui menace le respect des engagements à long terme

### Constatations

37. Nous avons constaté que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'avait pas recueilli, auprès de plus de 70 % des ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert, des renseignements indiquant s'ils avaient pris des mesures pour évaluer leurs risques climatiques ministériels avant 2021 et pour réduire leurs risques liés aux changements climatiques avant 2022. Des ministères et organismes ayant fourni des résultats, plus de 40 % n'avaient pas respecté les deux engagements ([voir la pièce 6](#)).

Pièce 6 — Les deux engagements précédents en matière de résilience n'avaient pas été respectés



Source : D'après les données de 2021-2022 et de 2022-2023 recueillies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada auprès de 26 et de 27 des 100 ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert

### [Lire la description textuelle de la pièce 6](#)

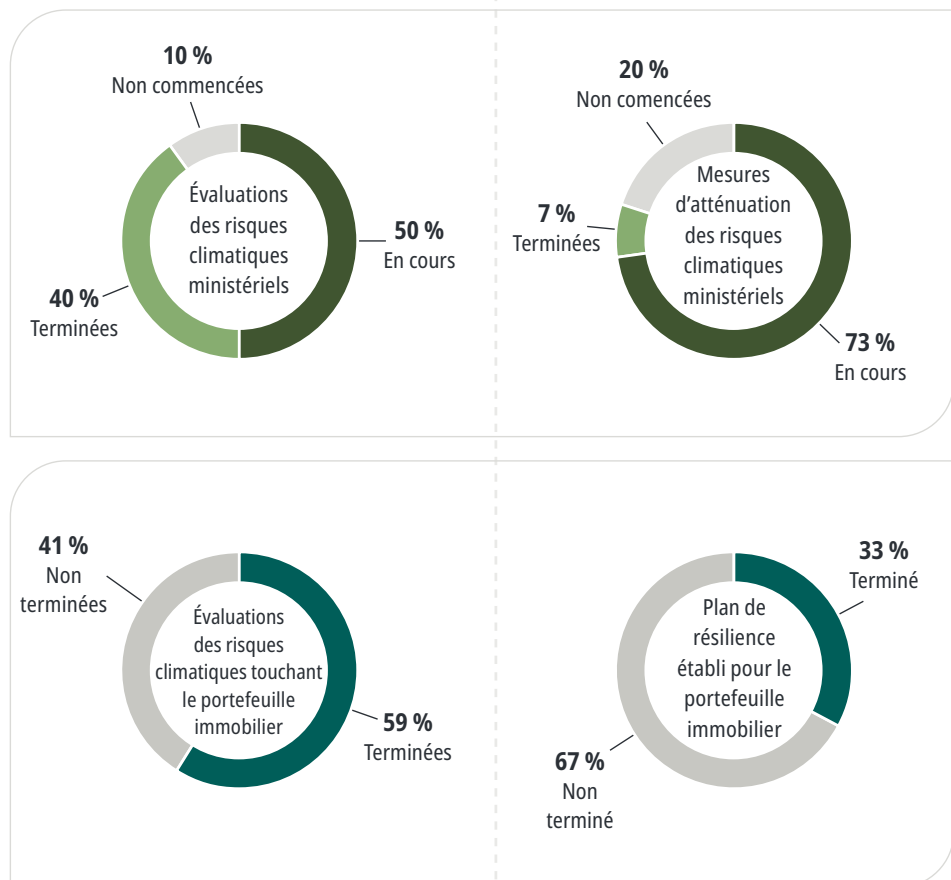
38. Pour mesurer les progrès réalisés à l'égard des engagements en matière de résilience climatique, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait élaboré quatre indicateurs à l'égard desquels des comptes devaient obligatoirement être rendus : trois de ces indicateurs visaient les processus et un indicateur visait les mesures prises. Ces indicateurs comprenaient l'évaluation

des risques à l'échelle du Ministère, l'évaluation des portefeuilles immobiliers, puis l'élaboration et l'évaluation de plans de résilience pour les actifs essentiels exposés à un risque important. Nous avons constaté, au sein des ministères et organismes représentés dans les rapports de 2024-2025, un certain progrès quant à l'évaluation des risques climatiques ministériels et des risques pour le portefeuille immobilier, mais peu de progrès dans l'atténuation des risques climatiques identifiés ([voir la pièce 7](#)). Par exemple, le nombre de ministères et d'organismes ayant pris des mesures pour réduire les risques n'a pas changé entre 2023-2024 et 2024-2025.

Pièce 7 — En 2024-2025, le gouvernement fédéral a réalisé des progrès dans l'évaluation des risques climatiques, mais il a pris peu de mesures pour réduire les risques identifiés

Évaluations réalisées par les ministères et organismes

Mesures prévues ou mises en œuvre par les ministères et organismes

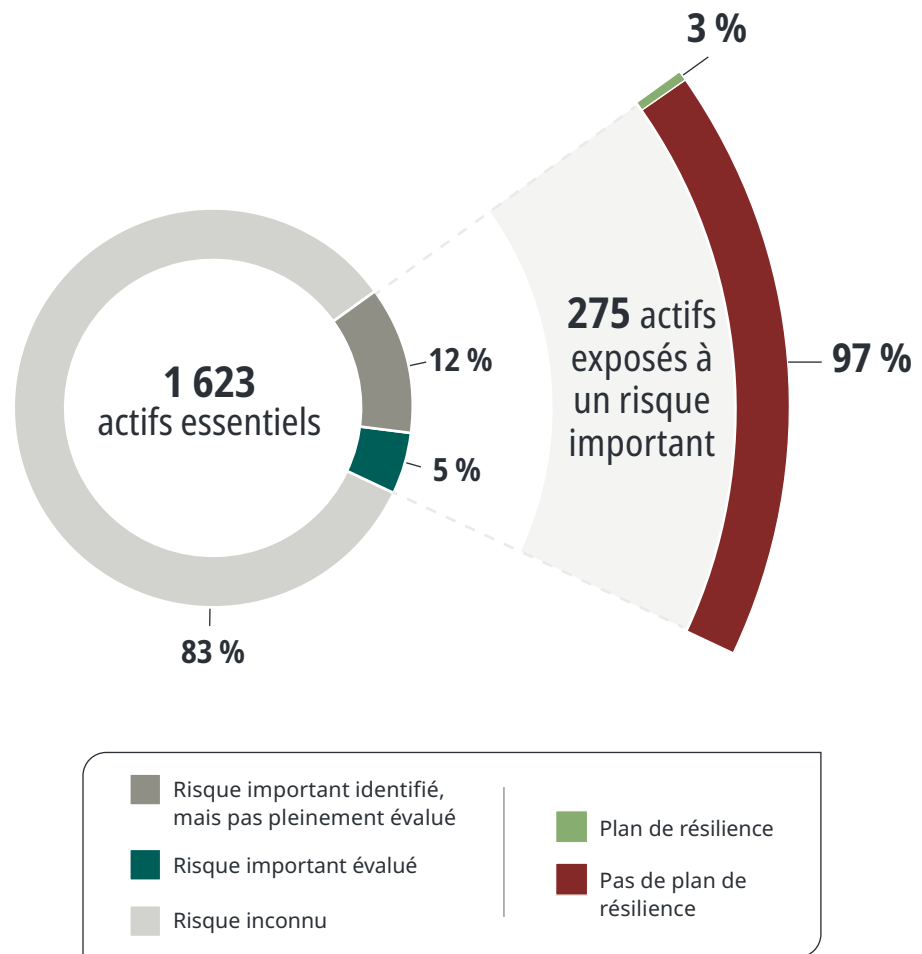


Source : D'après des données de 2024-2025 recueillies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada auprès de 30 des 100 ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert (30 concernant les résultats ministériels et 27 concernant les résultats relatifs aux biens immobiliers)

 [Lire la description textuelle de la pièce 7](#)

39. Nous avons constaté qu'en 2024-2025, un cinquième des ministères et organismes ayant communiqué des résultats n'avaient soit pas clairement identifié leurs actifs essentiels, soit confirmé qu'ils n'en possédaient aucun. Nous avons également constaté que plus de 1 600 actifs essentiels avaient été identifiés. Toutefois, seuls deux ministères avaient élaboré un plan pour réduire leurs risques climatiques, couvrant 3 % des actifs essentiels connus pour être exposés à un risque important ([voir la pièce 8](#)).

Pièce 8 — En 2024-2025, des plans de résilience climatique étaient en place pour 3 % des actifs essentiels du gouvernement fédéral connus pour être exposés à un risque important



Source : D'après des données de 2024-2025 recueillies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada auprès de 30 des 100 ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert

[Lire la description textuelle de la pièce 8](#)




## La Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada avaient évalué les risques, mais fait peu de progrès dans la prise de mesures concrètes à cet égard

### Constatations

40. Tous les ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert étaient tenus d'évaluer les risques liés à leurs actifs, services et activités, et de prendre des mesures pour réduire les risques identifiés et améliorer ainsi la résilience climatique. Nous avons constaté que les trois ministères sélectionnés avaient fait des progrès dans l'évaluation de leurs risques climatiques, mais peu de progrès dans la mise en œuvre de mesures concrètes (voir la pièce 9). Nous avons aussi constaté que ces trois ministères avaient adopté des méthodes différentes pour déterminer leurs actifs essentiels et de grande valeur, ce qui avait causé des incohérences. De plus, nous avons constaté que deux des trois ministères sélectionnés avaient communiqué des renseignements inexacts au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour un résultat en 2024-2025.

Pièce 9 — Les trois ministères sélectionnés avaient fait peu de progrès dans la réalisation des engagements en matière de résilience climatique

### Ministères sélectionnés

Risques touchant :			Défense nationale	Services publics et Approvisionnement Canada	Pêches et Océans Canada
<b>L'ensemble des actifs, services et activités des ministères</b> 	Évaluation	↗	↗	↗	
	Plan	✘	✘	✘	
	Mise en œuvre	✘	✘	✘	
<b>Les biens immobiliers</b> 	Évaluation	✓	↗	✓	
	Plan	✓	✓	✓	
	Mise en œuvre	✘	↗	↗	
<b>Les actifs essentiels</b> 	Identification	↗	↗	✓	
	Évaluation	✘	↗	↗	
	Mise en œuvre	✘	↗	↗	



Mesure terminée et à jour



Mesure en cours



Mesure non commencée



[Lire la description textuelle de la pièce 9](#)

41. Nous avons constaté que l'évaluation des risques auxquels leurs actifs, activités et services respectifs sont exposés était en cours dans les trois ministères sélectionnés. Nous avons constaté que les ministères en étaient à différentes étapes de la planification et de la prise de mesures pour améliorer la résilience climatique.

- La Défense nationale n'avait pas entièrement achevé son évaluation ministérielle. Elle avait cependant achevé des évaluations générales des risques climatiques pour la Marine royale canadienne, les Forces armées canadiennes et l'Aviation royale canadienne.
- Services publics et Approvisionnement Canada avait effectué une évaluation en 2018, mais ne l'avait pas mise à jour, malgré l'exigence de renouvellement quinquennal. L'évaluation ne s'était pas traduite par un plan de mise en œuvre, et aucun suivi n'avait été entrepris pour veiller à ce que les mesures identifiées pour améliorer la résilience climatique soient mises en œuvre.
- Pêches et Océans Canada avait effectué une évaluation en 2012, avant le lancement de la Stratégie. Le Ministère n'avait pas de plan officiel pour la mise à jour de l'évaluation, mais avait réalisé d'importants travaux pour comprendre les risques climatiques ministériels, établir les priorités et déterminer des mesures d'amélioration de la résilience. Ces progrès n'ont toutefois pas été signalés au Secrétariat.

42. Nous avons constaté des incohérences dans l'interprétation des actifs, des activités et des services essentiels et de grande valeur des trois ministères sélectionnés. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait défini les actifs, les activités et les services essentiels, mais d'autres termes, comme « indispensables à la mission », « achats importants » ou « actifs, services et activités de grande valeur » n'avaient pas été définis. Pour ces derniers, les ministères et organismes assujettis à la Stratégie devaient s'en remettre à leur propre interprétation.

43. Nous avons constaté que les trois ministères sélectionnés étaient rendus à diverses étapes de l'identification de leurs actifs essentiels :

- La Défense nationale a commencé le processus d'identification de ses actifs essentiels en 2021, et celui-ci devait être achevé en 2022-2023. La Défense nationale n'avait identifié aucun de ses actifs essentiels à la fin de la période d'audit. Toutefois, elle a établi sa liste définitive d'actifs essentiels au début de mars 2026.
- Services publics et Approvisionnement Canada s'est engagé à finir d'évaluer, d'ici 2027, tous les actifs qu'il gère et qu'il a l'intention de conserver en 2027 au lieu de se concentrer

uniquement sur les actifs désignés comme essentiels. Par exemple, le Ministère avait fini d'évaluer 172 des 271 actifs qu'il gérait (63 %) en 2024-2025. Le Ministère avait également identifié certains de ses actifs essentiels, mais n'avait pas signalé ces progrès au Secrétariat.

- Pêches et Océans Canada s'est servi de la définition du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et a souligné que sa liste d'actifs essentiels ne correspondait pas exactement aux exigences. Le Ministère s'est d'abord concentré sur les actifs où des services essentiels étaient fournis ou gérés. Par exemple, il n'a pas désigné les ports pour petits bateaux comme des actifs essentiels, même s'ils sont importants pour les collectivités côtières et l'industrie de la pêche.

44. Nous avons utilisé un échantillonnage représentatif pour évaluer les progrès globaux des trois ministères sélectionnés dans la mise en œuvre de mesures d'amélioration de la résilience climatique des actifs ayant fait l'objet d'une évaluation des risques climatiques. Nous avons constaté que, même si des évaluations des risques climatiques avaient été entreprises, les mesures pour réduire ces risques et améliorer la résilience climatique étaient toujours en cours de planification ou en étaient au tout début de leur mise en œuvre. À partir des 43 éléments de notre échantillon, nous avons constaté ce qui suit :

- La Défense nationale avait effectué des évaluations générales des risques climatiques. Toutefois, les recommandations étaient toutes trop vastes et générales pour donner lieu à des mesures concrètes.
- Pêches et Océans Canada avait commencé à planifier des mesures, mais avait fait peu de progrès dans leur mise en œuvre.
- Services publics et Approvisionnement Canada avait commencé à planifier et à mettre en œuvre des mesures.

45. Nous avons constaté que bon nombre d'actifs vulnérables, comme des ports pour petits bateaux, nécessitaient la prise de mesures immédiates pour résister aux catastrophes naturelles futures ([voir la pièce 10](#)). Nous avons également constaté que certaines mesures d'amélioration proactives de la résilience climatique prises par les ministères sélectionnés n'avaient pas été mentionnées dans les rapports de la Stratégie. Par exemple, certaines étaient des mesures de modernisation pour répondre à des besoins de réparation d'infrastructures et n'étaient pas issues des évaluations des risques climatiques effectuées à l'égard de ces actifs dans le cadre de la Stratégie ([voir les pièces 10 et 11](#)).

## Pièce 10 — De nombreuses structures de ports pour petits bateaux demeuraient dans un état vulnérable

En septembre 2022, l'ouragan Fiona a causé des vents violents, des pluies torrentielles et de grandes vagues. Il a entraîné des pertes de vie, des pannes d'électricité généralisées et des dommages assurés de plus de 800 millions de dollars pour les collectivités, les infrastructures et les entreprises côtières. Le long de la trajectoire de l'ouragan, des dommages ont été observés dans 142 des 184 ports pour petits bateaux gérés par Pêches et Océans Canada. Ces ports sont essentiels pour l'industrie de la pêche commerciale, car ils appuient plus de 45 000 emplois directs et des milliers d'autres dans des secteurs connexes.



Port pour petits bateaux de Cap-des-Caissie, Nouveau-Brunswick  
Photo : Pêches et Océans Canada, 2023



Port pour petits bateaux de Cap-des-Caissie, Nouveau-Brunswick  
Photo : Bureau du vérificateur général du Canada, 2025

Il a été démontré que les mesures proactives d'amélioration de la résilience climatique sont rentables. Par exemple, nous avons constaté que certains ports, comme celui de Cap-des-Caissie, au Nouveau-Brunswick, comportaient des structures qui avaient été reconstruites avant l'ouragan Fiona et qui avaient subi peu ou pas de dommages (image de gauche) par rapport à d'autres structures sur le même site qui n'avaient pas été rénovées (image de droite).

En 2019, la valeur de remplacement de tous les ports pour petits bateaux était estimée à plus de 7,1 milliards de dollars. Nous avons constaté que de nombreuses structures de ports pour petits bateaux demeuraient dans un état vulnérable. Comme ces dernières sont essentielles pour la vitalité économique, la sécurité et le tissu social de nombreuses collectivités côtières, surtout celles qui dépendent du secteur de la pêche, cette vulnérabilité soulève des préoccupations concernant la résilience globale et l'état de préparation des infrastructures côtières du Canada. La prise de mesures rapides pour s'assurer que les actifs du gouvernement fédéral sont adaptés aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques de plus en plus graves n'est pas seulement une priorité pour les infrastructures, mais aussi une nécessité pour protéger le mode de vie des Canadiennes et Canadiens.

## Pièce 11 — La route de l'Alaska : les mesures de renforcement de la résilience climatique n'ont pas été prises en compte dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert



Portion de la route de l'Alaska emportée par les eaux à l'été 2024.

Photo : Darcy Cooper, Gestionnaire des opérations, Services publics et Approvisionnement Canada

La route de l'Alaska est un réseau de voies de transport important reliant l'Alaska, le Yukon et la Colombie-Britannique. Elle comprend 57 ponts, plus de 2 100 ponceaux et plusieurs puits et carrières. Services publics et Approvisionnement Canada est responsable de 835 km des 2 450 km.

Le réchauffement climatique dans le nord du Canada est trois fois plus rapide que la moyenne mondiale, ce qui entraîne le dégel du pergélisol, des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et violents et des conditions imprévisibles en ce qui concerne la neige et la glace.

Nous avons constaté que Services publics et Approvisionnement Canada n'avait pas évalué les risques climatiques auxquels cette route est exposée dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert. Toutefois, nous avons également constaté que, lors de la planification de réparations de la route de l'Alaska, le Ministère avait pris en considération la résilience climatique

et mettait en œuvre des mesures proactives, comme l'installation de plus gros ponceaux ou d'un plus grand nombre de ponceaux pour gérer les précipitations accrues, la modification du tracé de la route pour éviter les rives érodées, etc. Nous avons constaté que les efforts du Ministère n'étaient pas présentés dans les rapports sur la Stratégie. La réalisation en temps opportun des évaluations climatiques permettrait la prise en temps opportun de décisions éclairées et contribuerait à ce que les actifs résistent aux changements climatiques.

---

### Recommandation

46. Pour faire preuve de leadership en matière de climat et renforcer la résilience de leurs actifs, services et activités aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes, la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada

devraient terminer, examiner périodiquement et communiquer avec exactitude ce qui suit, et surveiller les progrès dans leur mise en œuvre ministérielle :

- une évaluation ministérielle des risques, y compris une évaluation des risques climatiques auxquels l'ensemble des actifs, des services et des activités est exposé;
- une évaluation des risques auxquels le portefeuille de biens immobiliers est exposé, y compris une évaluation de l'ensemble des risques visant la totalité de leurs biens immobiliers;
- des évaluations des risques au niveau des actifs et propres à chaque site pour tous les actifs essentiels et de grande valeur, intégrant des mesures approfondies de résilience climatique;
- un plan de mise en œuvre opérationnel assorti d'un échéancier précis afin d'atteindre les objectifs de résilience de la Stratégie pour un gouvernement vert.

**Réponse des ministères** — Recommandation acceptée.

Les réponses détaillées se trouvent dans les **Recommandations et réponses** à la fin du présent rapport.

## Conclusion

47. Nous avons conclu que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait mené la Stratégie pour un gouvernement vert de façon à améliorer la résilience climatique des actifs, des services et des activités du gouvernement fédéral. Toutefois, sa surveillance comportait des lacunes importantes.

48. Nous avons conclu que la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada avaient évalué les risques liés aux changements climatiques, mais avaient accompli peu de progrès dans la mise en œuvre de mesures visant à renforcer de manière proactive la résilience climatique de leurs actifs, services et activités.

## Événement subséquent

49. Nous avons noté qu'en février 2026, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait publié un rapport sur la résilience climatique pour la première fois depuis le lancement de la Stratégie pour un gouvernement vert en 2017. Le rapport du Secrétariat a été produit après la fin de notre période d'audit, le 1<sup>er</sup> décembre 2025. Cependant, nous avons aussi noté que ce rapport daté du 6 février 2026 ne comprenait pas de données sur tous les engagements et provenant de tous les ministères et organismes assujettis à la Stratégie, ni les dernières données disponibles de 2024-2025.

## À propos de l'audit

Le présent rapport de certification indépendant sur la Stratégie pour un gouvernement vert a été préparé par le Bureau du vérificateur général du Canada. Notre responsabilité était de donner de l'information, une assurance et des avis objectifs au Parlement en vue de l'aider à examiner soigneusement la gestion que fait le gouvernement des ressources et des programmes et d'exprimer une conclusion quant à la conformité de l'aspect de résilience de la Stratégie, dans tous ses aspects importants, aux critères applicables.

Tous les travaux effectués dans le cadre du présent audit ont été réalisés à un niveau d'assurance raisonnable conformément à la Norme canadienne de missions de certification 3001 (NCCM) — Missions d'appréciation directe de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), qui est présentée dans le Manuel de CPA Canada — Certification.

Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes. Cette norme exige que le BVG conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures conformes aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Lors de la réalisation de nos travaux d'audit, nous avons respecté les règles sur l'indépendance et les autres règles de déontologie définies dans les codes de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable au Canada, qui reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Conformément à notre processus d'audit habituel, nous avons obtenu ce qui suit de la direction de l'entité :

- la confirmation de sa responsabilité à l'égard de l'objet considéré;
- la confirmation que les critères étaient valables pour la mission;
- la confirmation qu'elle nous a fourni tous les renseignements dont elle a connaissance et qui lui ont été demandés ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les constatations ou la conclusion contenues dans le présent rapport;
- la confirmation que les faits présentés dans le rapport d'audit sont exacts.

## Objectif de l'audit

L'objectif de l'audit consistait à déterminer si :

- le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait mené la Stratégie pour un gouvernement vert de manière à améliorer la résilience climatique des actifs, des services et des activités du gouvernement fédéral;
- les ministères sélectionnés\* avaient évalué les risques liés aux changements climatiques et mis en œuvre des mesures pour renforcer de manière proactive la résilience de leurs actifs, services et activités aux changements climatiques.

\* Les ministères sélectionnés étaient la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada.

## Étendue et méthode

Les organisations fédérales auditées étaient le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada.

Le premier secteur d'examen visait à déterminer si le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait mené la Stratégie pour un gouvernement vert de manière à améliorer la résilience climatique des actifs, des services et des activités du gouvernement fédéral. La surveillance a été évaluée en fonction de divers éléments, dont l'élaboration de mécanismes de gouvernance, d'orientations et d'outils, ainsi que la mise en place d'un cadre solide de mesure, de suivi et de rapport. Nous avons également examiné si le ministère mesurait et surveillait le rendement du gouvernement par rapport aux engagements et aux objectifs fixés et s'il rendait compte de cette information.

Le deuxième secteur d'examen visait à déterminer si la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada — qui représentent à eux trois plus de 67 % des actifs fédéraux — avaient identifié, évalué et géré les risques liés aux changements climatiques associés à leurs secteurs de responsabilité. Notre travail consistait notamment à examiner les évaluations des risques réalisées par les ministères à l'égard de leurs actifs, services et activités, et à déterminer si les ministères avaient pris des mesures pour réduire les risques identifiés de façon à améliorer la résilience.

Pour les évaluations au niveau des sites, notre travail d'examen consistait notamment à utiliser un échantillon représentatif de la population totale de 257 évaluations des risques climatiques réalisées par les trois ministères sélectionnés en date d'août 2025. L'équipe d'audit a analysé l'échantillon de 43 évaluations des risques au niveau des sites (29 provenant de Services publics et Approvisionnement Canada, 9 de la Défense nationale et 5 de Pêches et Océans Canada) pour déterminer si les trois ministères sélectionnés avaient identifié, évalué et hiérarchisé les risques liés aux changements climatiques et s'ils avaient mis en œuvre des mesures pour améliorer la résilience climatique. La taille de l'échantillon était suffisante pour tirer une conclusion sur la population échantillonnée avec un degré de confiance d'au moins 90 % et une marge d'erreur de + 10 %.

Dans le cadre des deux secteurs d'examen, l'équipe d'audit a également examiné si la Stratégie pour un gouvernement vert cadrait avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et les stratégies de développement durable des ministères sélectionnés.

L'équipe d'audit a également examiné si l'analyse comparative entre les sexes plus avait été prise en compte dans la conception et la mise en place de la Stratégie pour un gouvernement vert.

La méthode d'audit prévoyait des entretiens avec des fonctionnaires des organisations et des partenaires. L'équipe d'audit a également analysé les processus, des documents, des données et d'autres sources d'information. Elle a procédé à des analyses de données et a mis en évidence les principales constatations grâce à une sélection d'études de cas menées dans le cadre de l'audit.

## Critères

Pour tirer une conclusion par rapport à l'objectif de notre audit, nous avons utilisé les critères suivants :

Critères	Sources
<p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada joue un rôle de leadership (par exemple, approche stratégique, orientations et outils, coûts et économies, analyse comparative entre les sexes plus) dans la réalisation de l'objectif de la Stratégie pour un gouvernement vert et des engagements connexes visant à renforcer la résilience climatique des actifs, des services et des activités du gouvernement fédéral.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Stratégie pour un gouvernement vert, 2017, 2022, 2020 et 2024</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Cadre stratégique fédéral sur l'adaptation, 2011</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Stratégie nationale d'adaptation du Canada : Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte, 2023</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada, 2023</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Réaliser un avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2019 à 2022</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Réaliser un avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026</li> <li>• Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Accord de Paris, 2015</li> <li>• Conseil du Trésor, Politique sur les résultats, 2016</li> <li>• Conseil du Trésor, Directive sur les résultats, 2016</li> <li>• Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale et économique stratégique, 2024</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Cadre stratégique de gestion du risque, 2010</li> </ul>

Critères	Sources
<p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada soutient l'atteinte des résultats (par exemple, au moyen de suivis et de rapports sur les résultats) en ce qui concerne l'objectif de résilience climatique et les engagements connexes dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert et rend compte efficacement des progrès.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Stratégie pour un gouvernement vert, 2017, 2022, 2020 et 2024</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Cadre stratégique fédéral sur l'adaptation aux changements climatiques, 2011</li> <li>• Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Accord de Paris, 2015</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Réaliser un avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada, 2019 à 2022</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Réaliser un avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026</li> <li>• Conseil du Trésor, Politique sur les résultats, 2016</li> <li>• Conseil du Trésor, Directive sur les résultats, 2016</li> </ul>

Critères	Sources
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministères sélectionnés déterminent, évaluent et classent par ordre de priorité les risques liés aux répercussions des changements climatiques sur leurs actifs, leurs services et leurs activités afin de renforcer la résilience climatique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Stratégie pour un gouvernement vert, 2017, 2020, 2022 et 2024</li> <li>• Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Cadre stratégique fédéral sur l'adaptation, 2011</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Stratégie nationale d'adaptation du Canada : Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte, 2023</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada, 2023</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Directive sur la gestion de la sécurité, 2019</li> <li>• Conseil du Trésor, Politique sur la planification et la gestion des investissements, 2021</li> <li>• Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale et économique stratégique, 2024</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Cadre stratégique de gestion du risque, 2010</li> <li>• Organisation internationale de normalisation, ISO 31000 – Management du risque, 2018</li> <li>• Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Accord de Paris, 2015</li> </ul>

Critères	Sources
<p>Les ministères sélectionnés mettent en œuvre des mesures et surveillent et communiquent les résultats en ce qui concerne l'objectif de résilience climatique et les engagements connexes dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Stratégie pour un gouvernement vert, 2017, 2022, 2020 et 2024</li> <li>• Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Stratégie nationale d'adaptation du Canada : Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte, 2023</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Réaliser un avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada, 2019 à 2022</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Réaliser un avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Politique sur les résultats, 2016</li> <li>• Conseil du Trésor, Politique sur la planification et la gestion des investissements, 2021</li> <li>• Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale et économique stratégique, 2024</li> <li>• Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Accord de Paris, 2015</li> <li>• Services publics et Approvisionnement Canada, Stratégie ministérielle de développement durable, 2020-2023 et 2023-2027</li> <li>• Pêches et Océans Canada, Stratégie ministérielle de développement durable, 2020-2023 et 2023-2027</li> <li>• Défense nationale, Stratégie énergétique et environnementale de la Défense, 2020-2023 et 2023-2027</li> </ul>

## **Période visée par l'audit**

L'audit a porté sur la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 1<sup>er</sup> décembre 2025. Il s'agit de la période à laquelle s'applique la conclusion de l'audit.

## **Date du rapport**

Nous avons fini de rassembler les éléments probants suffisants et appropriés à partir desquels nous avons fondé notre conclusion le 28 avril 2026, à Ottawa, au Canada.

## **Équipe d'audit**

L'audit a été réalisé par une équipe multidisciplinaire du Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) dirigée par Marie-Pierre Grondin, directrice principale. La directrice principale est responsable de la qualité de l'audit dans son ensemble; elle doit s'assurer notamment que les travaux d'audit sont exécutés conformément aux normes professionnelles, aux exigences des textes légaux et réglementaires applicables ainsi qu'aux politiques et au système de gestion de la qualité du BVG.

## Recommandations et réponses

Les réponses figurent telles qu'elles ont été reçues par le Bureau du vérificateur général du Canada.

Dans ce tableau, le numéro du paragraphe qui précède la recommandation indique l'emplacement de la recommandation dans le rapport.

Recommandation	Réponses
<p><b>21.</b> Pour renforcer la surveillance des aspects de résilience de la Stratégie pour un gouvernement vert, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre à jour et communiquer les orientations existantes pour tenir compte de la Stratégie actualisée et élaborer de nouvelles orientations pour combler les lacunes, comme la méthode de suivi des coûts, les solutions fondées sur la nature et les zones sensibles au climat;</li> <li>• améliorer la documentation et l'efficacité des mécanismes de gouvernance pour suivre et communiquer les préoccupations, les leçons apprises et les pratiques exemplaires des ministères;</li> <li>• intégrer les données de l'analyse comparative entre les sexes plus dans les prochaines mises à jour de la Stratégie en collaborant avec les ministères et organismes;</li> <li>• analyser attentivement les incitations et les obstacles afin d'accroître la capacité des ministères à faciliter la réalisation en temps voulu des objectifs à long terme.</li> </ul>	<p><b>Réponse du Secrétariat du Conseil du Trésor</b> — Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada reconnaît que certains aspects de la surveillance des engagements en matière de résilience climatique de la Stratégie de verdissement du gouvernement peuvent être renforcés. Le Secrétariat procédera comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre à jour et partager des directives révisées ainsi qu'ajouter des directives supplémentaires sur des questions spécifiques à sa plateforme de partage des connaissances, y compris celles liées aux solutions fondées sur la nature et aux zones sensibles au climat. Le Secrétariat consultera les ministères sur la manière de mieux suivre les coûts des impacts du climat dans les opérations fédérales. Cela est prévu pour être terminé au quatrième trimestre de l'exercice 2026-2027.</li> <li>• améliorer la documentation et l'efficacité des mécanismes pour suivre et partager les préoccupations des ministères, les leçons apprises et les meilleures pratiques en augmentant la régularité des événements de partage d'information. Cela est prévu pour être terminé au quatrième trimestre de l'exercice 2026-2027.</li> <li>• consultation des départements qui ont recueilli des données d'Analyse intégrée sexospécifique plus (AIS+ ou GBA+) sur la résilience climatique dans leurs opérations afin d'éclairer les aspects de résilience climatique de la prochaine mise à jour de la Stratégie. Cela est prévu pour être complété avant la prochaine mise à jour de la Stratégie, vers 2028.</li> <li>• utilisation des mécanismes existants pour mieux analyser les incitatifs et les obstacles afin d'accroître la capacité des départements à atteindre les objectifs à long terme. Cette activité est prévue pour être complétée d'ici le quatrième trimestre de l'exercice 2026-2027.</li> </ul>

Recommandation	Réponses
<p><b>29.</b> Afin de mesurer et de surveiller de manière exhaustive, claire et précise les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait améliorer le cadre de mesure et de surveillance en veillant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• définir des cibles intermédiaires claires ou à établir une approche pour rectifier le tir afin de s'assurer que les mesures prises pour atteindre les objectifs sont sur la bonne voie et mesurer les progrès avant leur échéance;</li> <li>• recueillir annuellement des données quantitatives et qualitatives sur les engagements en matière de résilience climatique auprès de tous les ministères et organismes possédant des biens immobiliers, et périodiquement auprès des autres ministères et organismes;</li> <li>• améliorer son processus d'assurance de la qualité, notamment par des vérifications interministérielles afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données;</li> <li>• améliorer les directives et la formation ciblée sur les exigences et les attentes en matière de rapports afin de réduire les incohérences.</li> </ul>	<p><b>Réponse du Secrétariat du Conseil du Trésor</b> — Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada améliorera la mesure et le suivi en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• consultant les ministères afin de mieux clarifier les cibles provisoires ou une approche de correction de trajectoire qui leur permettra de développer des actions appropriées et de mesurer les progrès avant leurs échéances;</li> <li>• concentrant le plus d'efforts sur les plus grands ministères opérationnels ayant le plus grand potentiel pour renforcer la résilience climatique des opérations fédérales, en recueillant des données sommaires et quantitatives annuellement, et en travaillant avec les ministères pour utiliser davantage les mécanismes de rapport d'information qualitative, comme le rapport annuel en vertu de l'article 23 de la Loi canadienne sur la responsabilisation en matière de zéro émission nette et les Stratégies de développement durable ministérielles;</li> <li>• améliorer le processus d'assurance de la qualité en faisant en sorte que les départements fassent état des résultats en matière de résilience climatique via RETScreen, ce qui améliorera la cohérence et la fiabilité des données. Cela permet l'automatisation des comparaisons d'une année à l'autre, entre autres mesures, pour améliorer l'assurance de la qualité des données.</li> <li>• clarifier les directives et fournir, au besoin, une formation ciblée sur les exigences et attentes en matière de rapport afin d'améliorer la cohérence du rapport.</li> </ul> <p>Ces activités sont prévues pour être terminées au premier trimestre de l'exercice 2027-2028.</p>

Recommandation	Réponses
<p><b>33.</b> En vue d'accroître la transparence et de fournir aux décisionnaires des renseignements pertinents sur la résilience climatique des actifs, des services et des activités du gouvernement fédéral, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait s'assurer de publier chaque année, en temps opportun, un rapport public sur tous les engagements de la Stratégie pour un gouvernement vert qui sont liés à la résilience climatique.</p> <p><b>46.</b> Pour faire preuve de leadership en matière de climat et renforcer la résilience de leurs actifs, services et activités aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes, la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada devraient terminer, examiner périodiquement et communiquer avec exactitude ce qui suit, et surveiller les progrès dans leur mise en œuvre ministérielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une évaluation ministérielle des risques, y compris une évaluation des risques climatiques auxquels l'ensemble des actifs, des services et des activités est exposé;</li> <li>• une évaluation des risques auxquels le portefeuille de biens immobiliers est exposé, y compris une évaluation de l'ensemble des risques visant la totalité de leurs biens immobiliers;</li> <li>• des évaluations des risques au niveau des actifs et propres à chaque site pour tous les actifs essentiels et de grande valeur, intégrant des mesures approfondies de résilience climatique;</li> <li>• un plan de mise en œuvre opérationnel assorti d'un échéancier précis afin d'atteindre les objectifs de résilience de la Stratégie pour un gouvernement vert.</li> </ul>	<p><b>Réponse du Secrétariat du Conseil du Trésor</b> — Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada s'engage à rendre publics, chaque année, les résultats concernant la résilience climatique en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fournissant des informations résumées sur les engagements en matière de résilience climatique sur le site Web du SCT;</li> <li>• appuyant les ministères afin qu'ils communiquent des informations sur la résilience climatique à travers le rapport annuel et public visé à l'article 23 de la Loi canadienne sur la responsabilisation en matière de zéro émission nette, ainsi que par les rapports relatifs à la Stratégie de développement durable des ministères.</li> </ul> <p>Ces activités devraient être achevées au quatrième trimestre de l'année fiscale 2026-2027.</p> <p><b>Réponse de Services publics et Approvisionnement Canada</b> — Recommandation acceptée. Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a réalisé des progrès importants dans l'exécution des évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité à l'échelle de son portefeuille, ce qui permet une identification précoce des risques liés au climat. En s'appuyant sur ces travaux, SPAC continuera de peaufiner son approche afin de l'aligner sur les priorités de verdissement du gouvernement du Canada et sur la Stratégie pour un gouvernement vert. SPAC mettra à jour son évaluation ministérielle des risques climatiques et le plan de mise en oeuvre connexe d'ici l'automne 2027, avec des mises à jour subséquentes tous les cinq ans conformément à la Stratégie pour un gouvernement vert (SGV). Un cadre ministériel de surveillance sera établi d'ici le printemps 2028. SPAC achèvera une évaluation des risques climatiques du portefeuille immobilier d'ici l'automne 2027 et mettra en place un cadre de surveillance à l'échelle du portefeuille d'ici le printemps 2028. Les risques climatiques pour les biens immobiliers critiques seront évalués d'ici 2030. SPAC achèvera les évaluations des risques et de la vulnérabilité climatiques (ERVC) propres aux installations et aux sites pour les biens appartenant à la Couronne dont il est le gardien d'ici le printemps 2029, et élaborera des plans de mise en oeuvre et de surveillance à l'échelle des biens afin d'appuyer l'exigence de la SGV visant à réduire les risques climatiques pour les biens critiques d'ici 2035.</p>

Recommandation	Réponses
	<p><b>Réponse de la Défense nationale —</b> Recommandation acceptée. La Défense nationale (MDN) a réalisé des évaluations de la vulnérabilité aux changements climatiques (EVCC) pour les principaux établissements et poursuivra l'évaluation des risques dans l'ensemble de son vaste portefeuille de biens immobiliers. Conformément à la Stratégie de durabilité et de climat de la Défense et à la Stratégie pour un gouvernement vert, le MDN effectuera une évaluation complète des risques climatiques à l'échelle du ministère, mènera des évaluations spécifiques aux sites pour les actifs essentiels et de grande valeur, et élaborera un plan opérationnel de mise en œuvre visant à faire progresser les mesures de résilience. Les progrès seront régulièrement examinés et surveillés afin d'assurer une mise en œuvre efficace et un leadership en matière de climat. Échéancier de mise en œuvre : avril 2028</p> <p><b>Réponse de Pêches et Océans Canada —</b> Recommandation acceptée. Pêches et Océans Canada (MPO) accepte la recommandation. Bien que des progrès importants aient été réalisés grâce aux évaluations ministérielles antérieures des risques climatiques, à l'évaluation des risques du portefeuille des biens immobiliers et à plusieurs évaluations de sites critiques, d'autres travaux.</p> <p>Le Ministère mettra à jour son évaluation ministérielle des risques climatiques et le plan de mise en œuvre tous les cinq ans, conformément à la Stratégie pour un gouvernement vert (SVG). Le MPO mettra également à jour l'évaluation de son portefeuille des biens immobiliers. Ces mesures seront achevées d'ici le 31 mars 2028.</p> <p>En outre, le MPO évaluera les risques climatiques pour les sites critiques et de grande valeur, et mettra en œuvre des mesures pour réduire ces risques conformément au calendrier de la Stratégie pour un gouvernement vert.</p> <p>En 2026-2027, le MPO continuera à coordonner la transition des opérations et des actifs pertinents avec la Garde côtière canadienne et le ministère de la Défense nationale.</p> <p>Le MPO demeure déterminé à faire progresser les mesures en suspens et à adapter les plans établis en fonction des directives du SCT afin d'assurer la résilience continue de ses actifs, de ses services et de ses opérations.</p>

## Annexe—Descriptions textuelles des pièces

Voici les descriptions textuelles des pièces.

### Pièce 1 — Les services, activités et actifs fédéraux étaient exposés à divers risques climatiques — Version textuelle

Les six risques climatiques suivants pourraient avoir une incidence sur les services, activités et actifs fédéraux :

- la dégradation du pergélisol;
- la hausse des températures;
- la fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes;
- l'augmentation des feux de forêt et des insectes nuisibles;
- l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière;
- la perte de biodiversité et l'évolution de la répartition des animaux.

Les services, activités et actifs fédéraux de la Défense nationale, de Services publics et Approvisionnement Canada, de Pêches et Océans Canada et des autres ministères et organismes pourraient être touchés par les risques climatiques.

Les actifs fédéraux de la Défense nationale comprennent de l'équipement militaire (par exemple, des navires, des avions et des véhicules) ainsi que des bâtiments et des infrastructures (par exemple, des installations d'entreposage et des routes). La sécurité nationale et le contre-terrorisme sont cités comme exemples de services de la Défense nationale.

Les actifs fédéraux de Services publics et Approvisionnement Canada comprennent des bâtiments et des infrastructures (par exemple, des locaux à bureaux, des ponts, des autoroutes et des sites patrimoniaux). L'approvisionnement, l'administration de pensions, la gestion et l'entretien des biens immobiliers sont cités comme exemples de services de Services publics et Approvisionnement Canada.

Les actifs fédéraux de Pêches et Océans Canada comprennent des bâtiments et des infrastructures (par exemple, des quais et des phares). La recherche scientifique et les activités de recherche et sauvetage sont citées comme exemples de services de Pêches et Océans Canada.

Les actifs fédéraux d'autres ministères et organismes comprennent les parcs nationaux, les laboratoires de recherche, etc. La gestion des urgences, la police fédérale, la salubrité des aliments et la supervision des infrastructures de transport sont citées comme exemples de services des autres ministères et organismes.

 [Retour à la pièce 1](#)

### Pièce 3 — En 2024-2025, les actifs des trois ministères sélectionnés représentaient 67 % de la valeur des actifs physiques<sup>1</sup> du gouvernement fédéral — Version textuelle

Ce diagramme en anneau illustre la valeur des actifs physiques du gouvernement du Canada. Les actifs physiques sont les immobilisations corporelles du gouvernement du Canada. La valeur totale s'élève à 115 milliards de dollars, et 77 milliards (ou 67 %) de ce montant représentent des actifs physiques des trois ministères sélectionnés aux fins de l'audit : la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada.

Les actifs physiques de la Défense nationale représentent 52 milliards de dollars, ou 45 % de la valeur totale. Les actifs physiques de Services publics et Approvisionnement Canada représentent 15 milliards de dollars, ou 13 % de la valeur totale. Les actifs physiques de Pêches et Océans Canada représentent 10 milliards de dollars, ou 9 % de la valeur totale. Les actifs physiques de tous les autres ministères et organismes représentent 38 milliards de dollars, ou 33 % de la valeur totale.

Remarque : En 2025, il a été annoncé que la Garde côtière canadienne, y compris ses actifs physiques (comme des navires et de l'équipement) et du personnel, serait transférée de Pêches et Océans Canada à la Défense nationale.

Source : D'après des données tirées des Comptes publics du Canada, 2025



### Pièce 5 — Les objectifs de résilience climatique et les engagements connexes ont changé au fil du temps, ce qui a atténué l'urgence de protéger les actifs et les services du gouvernement fédéral contre les changements climatiques — Version textuelle

Cette chronologie allant de 2017 à 2040 illustre les objectifs de résilience climatique et les engagements connexes du gouvernement du Canada qui sont présentés dans les quatre versions de la Stratégie pour un gouvernement vert. Dans chaque version de la Stratégie, les dates cibles pour les objectifs et engagements ont été reportées à une date encore plus lointaine.

Dans la première version de la Stratégie pour un gouvernement vert, publiée en 2017, la période pour la réalisation des engagements et objectifs de résilience climatique allait jusqu'à 2024. Les objectifs et engagements étaient les suivants :

- Faire du Canada un chef de file mondial en activités gouvernementales résilientes
- Faire passer le gouvernement du Canada à des activités résilientes aux changements climatiques

Dans les mises à jour de la Stratégie de 2020 et 2022, la période pour la réalisation des engagements et objectifs de résilience climatique allait de 2020 à 2024. Les objectifs et engagements étaient les suivants :

- Évaluer les risques auxquels sont exposés les services et activités des ministères d'ici 2021, puis à des intervalles réguliers par la suite
- Prendre des mesures pour réduire les risques d'ici 2022, puis après chaque évaluation

Dans la version de la Stratégie de 2024, la période pour la réalisation des engagements et objectifs de résilience climatique allait de 2024 à 2040. Les objectifs et engagements étaient les suivants :

- Pour accroître la résilience climatique, le gouvernement du Canada réduira les risques climatiques importants auxquels sont exposés les services, les activités et les actifs essentiels d'ici 2035.
- Il réduira les risques aux services, aux activités et aux actifs de grande valeur restants d'ici 2040.

Source : Adapté de la Stratégie pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2017, 2020, 2022 et 2024

### [Retour à la pièce 5](#)

Pièce 6 — Les deux engagements précédents en matière de résilience n'avaient pas été respectés — Version textuelle

Ce diagramme illustre les deux engagements en matière de résilience. L'un des engagements était assorti de la date butoir de 2021 et l'autre, de 2022. Les engagements n'ont pas été respectés, puisque plus de 40 % des ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert n'avaient pas respecté ni l'un ni l'autre des engagements :

Le premier engagement n'a pas été tenu, puisque 58 % des ministères et organismes (plutôt que 100 %) l'avaient respecté. Cela concerne les ministères et organismes qui ont pris des mesures pour évaluer les risques climatiques ministériels d'ici 2021.

Le second engagement n'a pas été tenu, puisque 56 % des ministères et organismes l'avaient atteint. Cela concerne les ministères et organismes qui ont pris des mesures pour réduire les risques climatiques ministériels d'ici 2022.

Source : D'après les données de 2021-2022 et de 2022-2023 recueillies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada auprès de 26 et de 27 des 100 ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert

### [Retour à la pièce 6](#)

Pièce 7 — En 2024-2025, le gouvernement fédéral a réalisé des progrès dans l'évaluation des risques climatiques, mais il a pris peu de mesures pour réduire les risques identifiés — Version textuelle

Sur ces quatre diagrammes en anneau illustrant les progrès réalisés sur une échelle de 100 %, seul un diagramme concernant les évaluations montre des progrès supérieurs à 50 % en 2024-2025.

Deux des diagrammes en anneau illustrent les progrès en ce qui concerne les évaluations réalisées par les ministères et organismes :

- En ce qui concerne les évaluations des risques climatiques ministériels, 40 % étaient terminées, 10 % n'avaient pas été commencées et 50 % étaient en cours.
- En ce qui concerne les évaluations des risques climatiques touchant le portefeuille immobilier, 59 % étaient terminées et 41 % n'étaient pas terminées.

Les deux autres diagrammes en anneau illustrent les mesures prévues ou mises en œuvre par les ministères et organismes :

- En ce qui concerne les mesures d'atténuation des risques climatiques ministériels, 7 % étaient terminées, 20 % n'étaient pas commencées et 73 % étaient en cours.
- En ce qui concerne l'établissement d'un plan de résilience pour le portefeuille immobilier, 33 % des plans étaient terminés et 67 % n'étaient pas terminés.

Source : D'après des données de 2024-2025 recueillies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada auprès de 30 des 100 ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert (30 concernant les résultats ministériels et 27 concernant les résultats relatifs aux biens immobiliers)

 [Retour à la pièce 7](#)

Pièce 8 — En 2024-2025, des plans de résilience climatique étaient en place pour 3 % des actifs essentiels du gouvernement fédéral connus pour être exposés à un risque important — Version textuelle

Ce diagramme en anneau montre que, sur les 1 623 actifs essentiels, 275 (ou 17 %) étaient exposés à un risque important. Le risque auquel 83 % des actifs essentiels étaient exposés était inconnu. Sur les 17 % d'actifs essentiels exposés à un risque important, 5 % avaient fait l'objet d'une évaluation des risques et 12 % n'avaient pas fait l'objet d'une évaluation. Par ailleurs, sur les 275 actifs essentiels exposés à un risque important, 3 % disposaient de plans de résilience climatique et 97 % ne disposaient pas d'un tel plan.

Source : D'après des données de 2024-2025 recueillies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada auprès de 30 des 100 ministères et organismes assujettis à la Stratégie pour un gouvernement vert

 [Retour à la pièce 8](#)

Pièce 9 — Les trois ministères sélectionnés avaient fait peu de progrès dans la réalisation des engagements en matière de résilience climatique — Version textuelle

Ce diagramme montre les progrès faits par les trois ministères dans trois catégories de risques, à savoir :

- les risques touchant l'ensemble des actifs, services et activités des ministères;
- les risques touchant les biens immobiliers;
- les risques touchant les actifs essentiels.

Les trois ministères sélectionnés aux fins de l'audit étaient la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada. L'évaluation a porté sur la mesure dans laquelle ils avaient identifié et évalué les risques, établi des plans d'atténuation de ces risques et mis en œuvre ces plans. Dans l'ensemble, 6 des 27 mesures étaient terminées et à jour, 12 mesures étaient en cours et 9 mesures n'avaient pas été commencées.

En ce qui concerne les risques touchant l'ensemble des actifs, services et activités des ministères, la plupart des mesures n'étaient pas commencées :

- Les évaluations des risques des trois ministères étaient en cours.
- Aucun des trois ministères n'avait commencé à établir un plan d'atténuation des risques.
- La mise en œuvre des plans d'atténuation des risques n'était commencée dans aucun des trois ministères.

En ce qui concerne les risques touchant les biens immobiliers, cinq des neuf mesures étaient terminées et à jour, trois mesures étaient en cours et une mesure n'était pas commencée.

- Les évaluations des risques de la Défense nationale et de Pêches et Océans Canada étaient terminées et à jour, tandis que celle de Services publics et Approvisionnement Canada était en cours.
- Les trois ministères avaient tous établi des plans d'atténuation des risques, et ces plans étaient à jour.
- Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada avaient commencé à mettre en œuvre leur plan, tandis que la Défense nationale n'avait pas commencé à mettre en œuvre son plan.

En ce qui concerne les risques touchant les actifs essentiels, la plupart des mesures étaient en cours.

- Pêches et Océans Canada avait terminé l'identification de ses actifs essentiels et celle-ci était à jour, alors que les deux autres ministères étaient en train de procéder à l'identification de leurs actifs essentiels.
- Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada avaient commencé leur évaluation des risques auxquels sont exposés les actifs essentiels, alors que la Défense nationale n'avait pas commencé cette évaluation.
- Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada avaient commencé à mettre en œuvre leur plan d'atténuation des risques, alors que la Défense nationale n'avait pas commencé la mise en œuvre de son plan.

 [Retour à la pièce 9](#)



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada